

Liberté Égalité Fraternité

LA RÉORGANISATION DU CYCLE DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL À LA RENTRÉE 2024

Webinaire de formation pour les personnels de direction, organisé par l'IH2EF – 20 mars 2024 « les leviers pédagogiques à disposition pour répondre aux enjeux de la réforme des lycées professionnels »



Constats à l'origine des mesures vers des parcours de réussite au baccalauréat professionnel

Les <u>résultats aux tests de</u> <u>positionnement</u> à l'entrée en seconde professionnelle (2022)

43,1% des élèves arrivent avec une maitrise fragile ou insuffisante en français ;

Ils sont 67,4% en mathématiques.

Le taux de <u>non accès</u> à l'emploi des bacheliers professionnels (sortants 2020)

- 64 % ne sont pas en emploi à 6 mois
- 43 % ne sont pas en emploi à 24 mois
- 28 % n'ont jamais été en emploi dans les 24 mois
- 2 lycéens pro sur 3 en emploi à 6 mois n'exercent pas dans leur domaine de formation

Les <u>taux d'échec</u> des bacheliers professionnels <u>au BTS</u>

- 51,2 % des bacheliers Professionnels n'obtiennent pas leur BTS en 2 ans
- 46,6 % ne l'obtiennent pas en 2 ou 3 ans

Sources: DEPP / SIES 2022 et 2023



Principes

- Consolidation des enseignements relatifs aux savoirs fondamentaux en particulier en français et mathématiques
 - ✓ Augmentation des volumes horaires disciplinaires
 - ✓ Systématisation de groupes à effectifs réduits en Français et Mathématiques en seconde et en première
- Réorganisation de l'année de terminale pour mieux préparer sur sa fin la suite du parcours post-baccalauréat
 - ✓ Création d'un parcours différencié de 6 semaines en fin de terminale : préparation à l'insertion directe ou préparation à la poursuite d'études supérieures
- Un arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel
- Une note de service sur le parcours différencié de fin de terminale, parue au BO du 14 mars 2024
- Des textes modifiés à venir pour intégrer les évolutions (arrêtés de spécialités réduisant le nombre de semaines de PFMP exigées pour l'examen, textes sur projet/chef d'œuvre)



Fraternit

La seconde et la première

En seconde

- ✓ Augmentation de +30h en enseignement professionnel
- ✓ Augmentation de +15 heures en Français et +15 h en Mathématiques
- ✓ Volumes horaires dédiés à la co-intervention > 30 minutes hebdomadaire en moyenne annuelle pour Enseignement professionnel /Français et Enseignement professionnel / Maths Sciences

En première

- ✓ Augmentation de 28h de l'enseignement professionnel
- ✓ Volume horaire dédié à la réalisation d'un chef-d'œuvre/projet réduit de -14h
- ✓ Augmentation de +14 heures en Français
- ✓ Volume horaire dédié à la co-intervention 30 minutes hebdomadaire en moyenne annuelle pour Enseignement professionnel /Français et Enseignement professionnel / Maths Sciences



La seconde et la première

- Une augmentation du volume complémentaire d'heures professeur Spécialités de la production : dès 15 élèves ; 16h pour 20 élèves (soit + 2,5 heures) Spécialités des services : dès 18 élèves ; 16h pour 24 élèves (soit 2,5 heures)
- Les heures d'accompagnement personnalisé deviennent « soutien au parcours » (également en terminale)
- La mise en place de groupes à effectifs réduits pour les enseignements de français et de mathématiques en seconde et première :

15 % de l'horaire complémentaire est dédié à l'enseignement du français et des mathématiques

Effectifs réduits $\neq \frac{1}{2}$ classe ; logique du besoin de l'élève, de l'approche pédagogique pour favoriser l'apprentissage, de l'exploitation des tests de positionnement de seconde, des ressources MIA pour y répondre...

Si effectif en deçà du seuil du volume complémentaire : le PACTE

Le « + » : les ressources éduscol « savoirs fondamentaux » : diaporama, fiches, vidéos Canopé



La terminale

- Volume horaire hebdomadaire modifié pour les élèves : 29,5 heures d'enseignement + 1,5 heures de soutien au parcours = 31 heures
- Renforcement de certains enseignements généraux ou transversaux :
 Mathématiques (+16 heures), Français Histoire-géographie et Enseignement moral
 et civique (+21 heures), Langue vivante A (+3 heures), Prévention-Santé Environnement et Economie (économie-gestion ou économie-droit selon la
 spécialité +7 heures), EPS (+1 heure)
- Des changements pour les enseignements professionnels : suppression de la co-intervention, réduction de -30 h des heures dédiées au chef-d'œuvre/projet L'enseignement professionnel stricto sensu : réduit de 29 h.
- Parcours différencié en fin de terminale de 6 semaines : Parcours de préparation à l'insertion directe ou parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures supérieures.



Une organisation temporelle repensée :

- ✓ Septembre à mi-mai tronc commun avec 22 semaines de cours et 6 semaines de PFMP obligatoires pour l'examen.
- √ Mi-mai à juillet parcours différenciés de 6 semaines
- ✓ Des épreuves ponctuelles positionnées au terme de la période de tronc commun en mai à l'exception de l'épreuve de PSE et de l'oral de chef-d'œuvre/projet positionnées fin juin. Des CCF jusqu'aux épreuves de mai.





Les parcours différenciés de fin de terminale

En amont

- ✓ Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement continu, depuis la classe de seconde, à la construction des projets de l'élève.
- ✓ Les deux parcours sont présentés aux élèves en début de terminale
- ✓ Une fiche de dialogue est utilisée par l'établissement permettant aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours, au conseil de classe de faire des recommandations et aboutissant à un choix de l'élève (et de sa famille s'il est mineur) et son inscription dans l'un ou l'autre parcours.



Les parcours différenciés de fin de terminale

Le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures

- ✓ Associe démarche de projet, renforcements disciplinaires ciblés, prise d'autonomie et découverte de l'enseignement supérieur
- ✓ Six semaines d'enseignement et d'accompagnement : temps hebdo élève 25 heures +5 heures de travail personnel, le tout fait l'objet d'une grille horaire indicative
- ✓ Les 25 heures d'enseignement et d'accompagnement visent deux objectifs : la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ; le développement de compétences psychosociales



Grille horaire indicative

La grille horaire présentée ci-dessous est indicative et peut être adaptée au projet de classe et aux besoins repérés chez les élèves par l'équipe pédagogique.

	Volume horaire indicatif	
	Parcours différencié	Hebdomadaire
Enseignements professionnels et Economie-gestion ou économie-droit	60h	10h
Enseignements généraux	60h	10h
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	18h	3h
Mathématiques/Physique Chimie	18h	3h
Langue vivante A/B	12h	2h
Education physique et sportive	12h	2h
Autre(s) enseignement(s) selon le choix de l'établissement	30h	5h
Travail personnel de l'élève	30h	5h
TOTAL DES HEURES	180h	30h



Les parcours différenciés de fin de terminale

Le parcours de préparation à l'insertion professionnelle

- ✓ Destiné aux élèves qui souhaitent une insertion directe après l'obtention de leur diplôme
- ✓ Peut également concerner des élèves souhaitant effectuer une poursuite d'étude courte, y compris par apprentissage, préparant par exemple à une mention complémentaire ou un titre professionnel, un CAP en un an, un diplôme de spécialisation professionnelle, une FCIL
- ✓ Six semaines recouvrant une ou plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui peuvent être effectuées dans différents lieux
- ✓ Allocation de PFMP possible sous condition de convention tripartite



Proposition d'actions à mener pour organiser le cycle « bac pro » avec les équipes pédagogiques

Avant la fin de l'année scolaire

= donner le sens, engager les réflexions, organiser l'affectation des moyens

Partager les constats à l'origine de la réforme

Informer l'ensemble de l'équipe pédagogique des réponses apportées aux constats, évolutions du cycle du baccalauréat professionnel dès la rentrée 2024

Engager les équipes pédagogiques dans la réflexion pour travailler les savoirs fondamentaux, français, mathématiques, autres enseignements et engager la réflexion sur les 6 semaines du parcours différencié

Penser la mobilisation des moyens / marges de manœuvre des LP : EDT, DHG-volume complémentaire d'heures professeur, IMP, PACTE, CNR...

. . .

Entre la fin d'année scolaire / le début de la prochaine année scolaire

= informer, penser l'organisation de la fin d'année,

Travailler l'analyse collective des résultats des tests de positionnement à l'entrée en seconde comme une donnée d'entrée du travail en effectifs réduits

Informer les élèves, dont ceux de terminale de baccalauréat professionnel du choix à opérer entre les 2 parcours de fin d'année

Identifier les partenaires extérieurs qui contribueront aux 6 semaines du parcours différenciés

. . .



Fraternité

Ressources pédagogiques à venir sur éduscol





Ressources à venir sur éduscol

- > Diaporama, fiches, FAQ...
- Un support de communication sur le LP en direction des collégiens, familles et établissements
- Un support de communication sur la réforme LP incluant le sujet baccalauréat professionnel, en direction des élèves, familles et établissements

Pour le parcours différencié :

- ➤ Des fiches présentant les écarts d'attendus entre bac pro et BTS et donnant ainsi à voir les points spécifiques à travailler (établies dans un 1^{er} temps pour chaque enseignement général et pour les enseignements professionnels en lien avec les BTS à plus gros effectif)
- Une fiche outil sur les attendus et objectifs spécifiques du parcours « préparation Insertion professionnelle »